

Irriguer à David

A David, la situation des paysans agriculteurs n'est pas trop différente de celle du reste du pays. Le cours d'eau « les Trois Rivières » traverse la 6e section communale de Gros-Morne, Savane Carrée, laissant des deux côtés d'importantes plaines. En période de sécheresse, n'ayant pas les moyens de recourir à des pompes à essence dont l'utilisation est très coûteuse, les paysans fortement décapitalisés par les récentes catastrophes, voient leurs plantations périr, cause d'une baisse importante des productions alimentaires dans la région, malgré la quantité d'eau qui coule dans la rivière à quelques mètres. Les paysans, pour la grande majorité membres de l'AOG, travaillent la terre dans des conditions extrêmement difficiles. Intervenant sur des petites parcelles et pratiquant une agriculture de subsistance, ils ne bénéficient presque pas d'encadrement de la part des institutions œuvrant dans le domaine de l'agriculture. Ils cultivent leurs parcelles à la merci de la pluie. Comme il pleut parfois rarement, ils ont souvent de faibles récoltes ce qui rend leur vie économiquement difficile. Ils n'arrivent pas à produire assez pour nourrir leurs familles. Pour aider les paysans à résoudre ce problème, l'AOG les encourage à pratiquer des cultures de courte durée, la culture maraichère ; elle met aussi en œuvre des actions visant à aider à valoriser les parcelles par l'aménagement des périmètres irrigués en profitant des pompes solaires installées sur les Trois Rivières.

Les pompes solaires déjà installées, avec un débit maximal de 130 m³/h, fournissent aux paysans une partie de l'eau nécessaire à l'irrigation de leurs parcelles. Cependant le seul arrosage lorsque les pompes peuvent fonctionner (au fil du soleil), limite la disponibilité de la ressource. Nous souhaitons donc installer des citernes permettant de stocker un volume d'eau conséquent utilisable pour assurer l'arrosage au moment des besoins et non seulement en période d'ensoleillement et limité par le débit des pompes. La méthodologie de l'activité consiste à :

- Echanger avec les membres du comité des usagers
- Organiser des réunions de concertation avec les paysans agriculteurs
- Faire l'acquisition des réservoirs et accessoires de raccordement aux pompes
- Installer les réservoirs et accessoires
- Distribuer l'eau en des points accessibles aux paysans agriculteurs

Ce projet est soutenu par Energies Morbihan et par le Fonds Suez.